

Questions orales

Le gouvernement avait promis que sa nouvelle loi sur le transport des céréales permettrait de créer 157,500 emplois dans l'ouest du Canada. En réalité, contrairement à ce qu'affirme mon ami d'en face, les sociétés ferroviaires licencient des employés au lieu d'en engager de nouveaux. Pourquoi les sociétés ferroviaires procèdent-elles à des mises à pied? Où sont les nouveaux emplois qu'on nous avait promis à la suite de l'élimination du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau?

L'hon. Jean-Luc Pepin (premier ministre suppléant): Monsieur le Président, je pense pouvoir faire au moins une remarque. Un député du Nouveau parti démocratique nous a sorti tout à l'heure un couplet enlevant sur les beautés, les mérites et les fortunes du Manitoba. On nous dit maintenant que les choses vont mal dans l'Ouest. Il est évident que mes amis ont lu avec la plus grande attention les statistiques de chômage publiées aujourd'hui. Nous n'avons pas encore entendu le point de vue d'un député de Nouvelle-Écosse. Aucun député du Québec n'est intervenu non plus, parce que les statistiques sont bonnes pour ces régions. Les seuls députés à intervenir sont ceux des provinces où les statistiques ne sont pas aussi favorables qu'elles l'étaient auparavant. Quoi qu'il en soit . . .

M. Hnatyshyn: Ce n'est pas risible.

M. Pepin: Non, mais je pense que la remarque méritait d'être faite. Si elle vous déplaît, c'est votre affaire.

M. Hnatyshyn: Elle n'est pas intéressante. C'est de la paresse. Vous devriez avoir honte.

M. Pepin: La loi sur les transports ferroviaires dans l'Ouest a notamment pour effet de développer énormément les services ferroviaires dans cette région, au point d'en faire un des meilleurs réseaux de transport du monde. Toutefois, à cause d'un ralentissement dans certains secteurs, on s'est rendu compte qu'il était injustifié de réaliser les travaux au rythme prévu. Je le regrette. Ce phénomène contribue aux difficultés que nous rencontrons temporairement, comme l'a dit le ministre d'État aux Finances.

M. Mazankowski: J'espère que le ministre ne veut pas dire que les députés de ce côté-ci ont tort de défendre les intérêts de leur province et de leur région. Je pense que nous aurions le droit de nous offusquer de cette remarque. En réalité, c'est la politique que mène le gouvernement depuis quatre ans qui a provoqué la situation déplorable dans laquelle se trouve l'ouest du Canada aujourd'hui.

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE PRENDRE DES MESURES POSITIVES

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Monsieur le Président, le Programme énergétique national a coûté au moins 50,000 emplois à l'ouest du Canada. La politique des taux d'intérêt élevés du gouvernement provoque la faillite de nombreux agriculteurs et nous fait perdre davantage d'emplois. Voilà maintenant que le gouvernement renonce à obliger les compagnies ferroviaires à tenir leurs engagements en matière d'investissements et de création d'emplois. L'Alberta et la Colombie-Britannique comptent aujourd'hui 378,000 chômeurs. C'est le chiffre le plus élevé depuis 1946.

Quand le gouvernement va-t-il enfin se décider à prendre des mesures positives au lieu de continuer à débiter le flot des promesses creuses qu'il nous sert depuis quatre ans, et surtout depuis six mois?

L'hon. Jean-Luc Pepin (premier ministre suppléant): Monsieur le Président, je ne peux pas vraiment répondre à la question, car je ne saurais en accepter la prémisse. Le gouvernement n'a pas renoncé à assumer ses responsabilités en ce qui a trait aux transports ferroviaires dans l'Ouest. Où mon ami est-il allé chercher cette idée? Nous nous acquittons de toutes nos responsabilités. De nouveaux programmes sont élaborés continuellement par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Pour ne prendre que la Colombie-Britannique, qui fait aussi partie de l'Ouest, qu'y voyons-nous? Nous voyons le port de Vancouver prospérer. Nous constatons que les activités ont quadruplé dans le port de Robert's Bank. Nous voyons qu'on investit un milliard de dollars dans le port de Ridley Island.

M. Mazankowski: Il y a moins d'emplois dans le secteur des transports aujourd'hui qu'il y en avait l'année dernière.

M. Pepin: Naturellement, les députés d'en face choisissent tous les jours les nouvelles les plus déprimantes, et ils insistent là-dessus à la Chambre pour donner l'impression que le gouvernement ne fait rien. Nous n'avons évidemment pas la tâche facile, car quand nous nous félicitons de ce qui se passe au Canada et quand nous décrivons certains des bons côtés de la situation, lesquels ne manquent pas, les députés de l'opposition nous accusent de faire de la propagande. Nous ne faisons pour tant que décrire la réalité, mais le Président nous interrompt.

* * *

LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET RÉGIONAL

LA DÉSIGNATION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE SELON LE CRITÈRE DU CHÔMAGE

L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion industrielle régionale. A cause de la politique économique du gouvernement, la Colombie-Britannique est devenue une province pauvre où le chômage n'a jamais été aussi élevé depuis 1945 quand on a commencé à recueillir des données sur la main-d'œuvre.

Le ministre reviendrait-il sur la décision dont il m'a fait part en avril dernier et selon laquelle le nombre de chômeurs au Canada n'est pas assez élevé pour justifier plus que l'aide minimale offerte au groupe I en vertu du Programme de développement industriel et régional?

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Tout d'abord, monsieur le Président, je ne concède pas du tout au député que le gouvernement est responsable du chômage en Colombie-Britannique. Aujourd'hui, justement, le premier ministre suppléant a mentionné quelques-unes des principales ententes sur le transport et les contributions financières du gouvernement fédéral à la Colombie-Britannique. Il n'a même pas fait allusion à Northeast Coal, Expo 86 ni à beaucoup d'autres projets qui ont permis au gouvernement canadien d'investir des centaines de millions de dollars dans l'économie de la Colombie-Britannique depuis deux ans. Voilà pourquoi je n'accepte pas le fondement de la question du député.